

Dans ce numéro**SMC pour l'eau et l'assainissement**

- Qu'est-ce que le programme Stratégies municipales concertées ?

SMC pour les villes secondaires

- Un enjeu de démocratie locale pour les villes africaines
- Des effets positifs avérés
- Poursuivre les efforts de capitalisation et de diffusion

SMC pour les petites villes

- Le niveau régional, une échelle stratégique pertinente

SMC et l'assainissement

- Accorder la priorité à un secteur majeur de santé publique

SMC et la formation

- Quelles offres pour répondre à quels besoins ?

éditorial

Des stratégies municipales concertées (SMC) pour les services d'eau et d'assainissement

ADakar en décembre dernier, lors du sommet Africités qui a rassemblé 5 000 participants, la question de l'exercice de la responsabilité des services, notamment de l'eau et de l'assainissement, a été particulièrement prégnante.

Deux tendances ont marqué le secteur africain de l'eau : une décentralisation plus prononcée, incluant les services d'eau et d'assainissement ; et la mise en place d'ambitieux programmes nationaux d'investissement.

Cette décentralisation et cette "manne" venue des Etats posent aux collectivités le défi de la concertation avec leurs administrés et de la capacité à développer une offre de services

adaptée et cohérente avec les moyens locaux. Cette offre ne peut se contenter des seuls budgets locaux (dont on connaît les faibles capacités) et du tarif de l'eau ; des ressources importantes devront être trouvées à l'extérieur et auprès des gouvernements centraux à travers les fonds de transfert ou des projets particuliers (comme l'initiative PPTE au Cameroun ou le Programme spécial du Président nigérien).

C'est bien la construction et l'animation d'un dialogue territorial pluriacteurs, comme à Tahoua ou Dschang sur lesquelles l'exécutif municipal a su s'appuyer, qui a permis de mobiliser durablement de nouvelles ressources aux niveaux national et international. C'est

cette stratégie qui donnera du poids aux volontés locales dans la négociation des appuis externes.

Pour relever le défi du développement des services, nous vous appelons, vous, collectivités locales, responsables nationaux ou régionaux de l'eau et de l'assainissement, opérateurs de services d'eau et d'assainissement ou partenaires au développement, à élaborer et mettre en œuvre des stratégies municipales de manière concertée.

Dans cette lettre, vous trouverez j'espère les éléments déclencheurs, des analyses, des témoignages et documents qui vous permettront de faire les premiers pas dans cette direction. ●

*Pierre-Marie Grondin,
directeur du pS-Eau*

Spécial
SMC

AFRICITÉS 6 à Dakar, en décembre 2012

Le pS-Eau auprès des collectivités locales africaines, fortement mobilisées

En décembre dernier s'est tenue à Dakar la 6^e édition du sommet Africités. Organisée par Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLUA), cette rencontre a rassemblé plus de 5 000 participants, dont 2 500 élus africains et 500 élus d'autres régions du monde.

La question des services d'eau et d'assainissement n'a pas été oubliée par les collectivités locales africaines, conscientes de leur responsabilité pour la mise en œuvre de ces services.

Le pS-Eau a contribué à la plupart des sessions relatives à ce secteur :

- Session sur « la contractualisation et l'implication des collectivités locales pour les services d'eau et d'assainissement », organisée par l'Association africaine de l'eau (AAE). La communication du pS-Eau a porté sur l'implication des opérateurs locaux.
- Lancement du réseau AWASLA (réseau des autorités locales africaines pour l'eau et l'assainissement), initiative portée par ICLEI, CGLUA et l'IWA. Le pS-Eau a représenté l'IWA.
- Session sur « Les partenariats entre opérateurs pour les villes africaines », organisée par GWOPA/ONU-Habitat et WOP-Africa. Le pS-Eau est intervenu au nom du SIAAP durant la session ainsi qu'au cours de la table ronde.
- Session sur « les mécanismes de financements solidaires et décentralisés », organisée par Global water solidarity. Le pS-Eau a présenté les mécanismes de solidarité nationale mis en place en France.

La question de la planification locale, en concertation avec toutes les parties prenantes, a été au cœur de nombreux débats. Notamment lors d'une session organisée par Cités unies France et le GRET, à laquelle Amadou Ousmane a représenté le pS-Eau et y a exposé le processus SMC dans la ville de Tahoua au Niger.

Fidèle à son engagement de longue date avec le Partenariat pour le Développement Municipal sur la démarche de « Stratégies municipales concertées », le pS-Eau a organisé avec le PDM une session pour partager les leçons tirées de la mise en œuvre de cette démarche et discuter des perspectives de son application à de nouvelles villes africaines. Cette session a été présidée par le président de la communauté urbaine de Tahoua (président également de l'Association des municipalités du Niger) avec la participation active du maire de Rosso en Mauritanie.

Pour plus d'info :

www.africites.org

www.pseau.org/africites6

Sommaire

Dossier spécial SMC

SMC POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

3. Historique et définition
Qu'est-ce que le programme Stratégies municipales concertées ?

SMC POUR LES VILLES SECONDAIRES

5. La concertation entre tous les acteurs
Un enjeu de démocratie locale pour les villes africaines
7. Suivi de la démarche
Poursuivre les efforts de capitalisation et de diffusion
8. Deux exemples en Afrique de l'Ouest
Des effets positifs avérés

SMC POUR LES PETITES VILLES

10. Le niveau régional
Une échelle stratégique pertinente, mal prise en compte

SMC ET L'ASSAINISSEMENT

12. L'assainissement
Accorder la priorité à ce domaine majeur de santé publique

SMC ET LA FORMATION

14. L'eau et l'assainissement, une grande diversité de métiers
Quelles offres de formation pour répondre à quels besoins ?

BOITE À OUTILS

15. Les six guides méthodologiques SMC

Historique et définition

Qu'est-ce que le programme Stratégies municipales concertées ?

Le pS-Eau et le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) ont conduit, fin 1990–début 2000, des programmes de recherche-action sur la gestion des services d'eau et d'assainissement. Ces travaux ont clairement mis en évidence le rôle clé des collectivités locales pour le développement des services d'eau et d'assainissement et la nécessaire implication de tous les acteurs pour formuler une stratégie d'amélioration de ces services à l'échelle municipale.

Dans le respect des politiques et stratégies nationales, la responsabilité de mettre en œuvre les services d'eau et d'assainissement revient le plus souvent aux collectivités locales. Il apparaît donc nécessaire de renforcer la capacité de maîtrise d'ouvrage des municipalités (en particulier en termes de planification) et de maîtrise d'œuvre des acteurs locaux.

C'est pourquoi, en 2007, après une phase préalable financée par le ministère français des Affaires étrangères, un programme tri-annuel financé par la Facilité ACP-UE pour l'eau de la Commission européenne et l'Agence française de développement a été engagé par le pS-Eau et le PDM : le programme « Stratégies municipales concertées pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous » (SMC).

Le programme SMC est ainsi venu compléter et mettre en pratique les résultats de deux pro-

grammes précédents avec pour objectif d'accroître massivement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les villes des pays ACP, en ayant comme ligne de mire la maîtrise d'ouvrage locale et le renforcement des capacités. Le programme SMC comprenait quatre composantes :

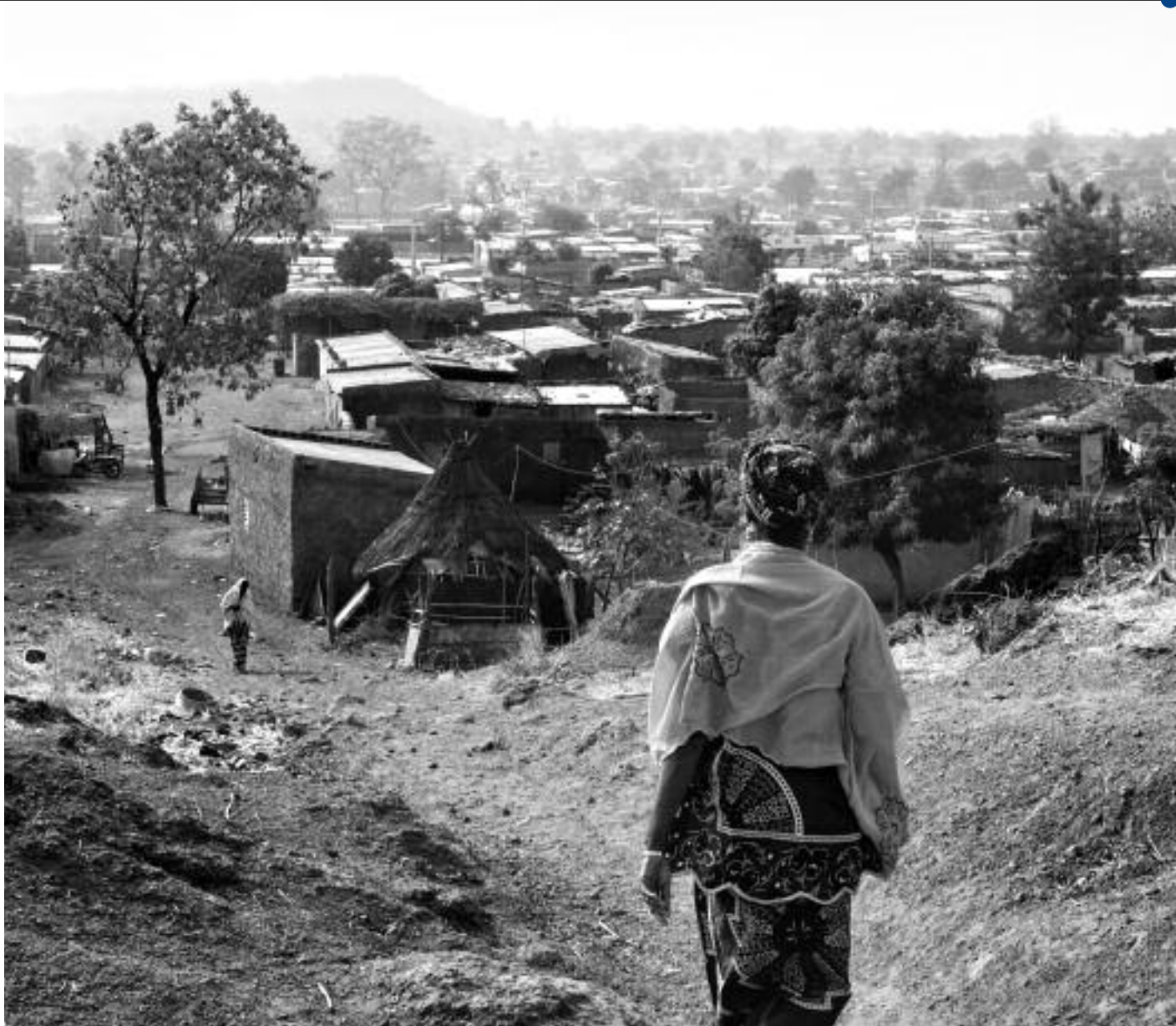
1. Stratégies municipales concertées et plans d'actions pour les villes secondaires africaines.

Cette composante a visé l'élaboration d'une méthodologie d'accompagnement de villes secondaires africaines (de 50 000 à 300 000 habitants) dans l'élaboration de stratégies globales d'intervention pour les services d'eau et d'assainissement. Cette méthodologie a été consolidée grâce à son expérimentation dans 15 villes d'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

2. Stratégies régionales d'appui aux petites villes.

Cette composante a permis d'expérimenter à





l'échelle régionale dans trois pays, une démarche permettant de répondre aux besoins des petites villes de 3 000 à 30 000 habitants en explorant les synergies et les effets d'échelle.

Trois angles d'analyse ont été retenus : le renforcement des capacités financières pour l'amélioration des services d'eau et d'assainissement, le renforcement de l'appui-conseil auprès des acteurs des petites villes, le renforcement des compétences locales pour la gestion des services et la maîtrise d'ouvrage locale.

Ces deux premières composantes partageaient quelques principes méthodologiques similaires :

- une démarche de concertation avec comme acteur central la collectivité locale ;
- un diagnostic sectoriel ciblé autant sur les équipements que sur les acteurs et l'écoute attentive de leurs attentes ;
- un processus de concertation visant à définir des objectifs partagés ;
- un plan d'actions, mobilisateur des énergies locales et extérieures, qui définisse les priorités d'intervention.

3. La production et la diffusion de guides méthodologiques. Une série de 6 guides méthodologiques répondant aux attentes des décideurs et praticiens d'Afrique intervenant à l'échelle municipale, a été éditée.

4. Les besoins en formation pour les nouveaux métiers de l'eau et de l'assainissement. Le travail conduit a permis de préciser les besoins en formation pour une vingtaine de métiers clés du secteur de l'eau et de l'assainissement. Grâce à un croisement des informations, il a été également possible de proposer des recomman-

dations pour améliorer l'offre actuelle.

Cette démarche expérimentale sur quelques villes et régions en Afrique a permis d'approfondir et de consolider des méthodologies. Il reste à partager largement ces pratiques et à diffuser les guides vers tous les acteurs à qui ils peuvent être utiles.

• **Christophe Le Jallé, pS-Eau**

Félix Adégnika, PDM

Claude Baehrel, consultant pour le PDM

• www.pseau.org/smc

La concertation entre tous les acteurs

Un enjeu de démocratie locale pour les villes africaines

Les collectivités locales africaines témoignent chaque jour de leur engagement face à leurs nouvelles responsabilités en matière d'amélioration des services d'eau et d'assainissement. Mais leurs capacités doivent encore être renforcées pour leur permettre de mobiliser des financements, de s'entourer des compétences requises, d'accéder à une information adaptée et de construire une vision stratégique du développement des services d'eau et d'assainissement sur leur territoire. Le processus d'élaboration d'une stratégie municipale concertée vise à les aider à relever ce défi.

L'eau et l'assainissement sont des services publics locaux autour desquels peuvent se construire une capacité communale et de bonnes pratiques en matière de gouvernance. La prise en main par les collectivités de leur rôle dans la mise à disposition de ce service public est donc également un enjeu important sur le plan de la démocratie locale.

L'atteinte des objectifs que s'est fixée la communauté internationale pour accroître le taux de couverture des services d'eau et d'assainissement pour tous suppose ainsi que les collectivités locales associent l'ensemble des partenaires concernés : non seulement les organisations de la société civile, mais aussi les opérateurs privés locaux, pour mettre en œuvre des actions adaptées.

La démarche suggérée pour répondre à ces défis est l'élaboration de stratégies municipales concertées, démarche qui a été expé-

mentée sur 15 villes en Afrique de l'Ouest (Abomey au Bénin, Koudougou au Burkina Faso, Rosso en Mauritanie, Tahoua au Niger, Ziguinchor et Louga au Sénégal), en Afrique centrale (Dschang et Ebolowa au Cameroun, Dolisie en République démocratique du Congo) et en Afrique de l'Est (Debre Birhan en Éthiopie, Nyeri au Kenya, Masaka en Ouganda et Moshi en Tanzanie).

Le terme SMC se réfère à :

- **une stratégie** : un document d'orientation qui présente une vision répondant à une demande et à des capacités financières et de gestion ;
- **municipale** : qui concerne l'ensemble du territoire communal ;
- **concertée** : issue de l'écoute de tous les acteurs et de leur implication à toutes les étapes du processus afin de s'assurer la mobilisation de chacun dans la mise en œuvre de la stratégie ;

- **d'intervention** : débouchant sur des actions immédiatement réalisables permettant une amélioration visible et rapide des pratiques et des perspectives à moyen et long termes.

De la nécessité d'un facilitateur

L'élaboration d'une stratégie municipale concertée est un processus qui doit être porté et stimulé localement par le maire et son équipe municipale. L'engagement du conseil municipal est nécessaire pour améliorer l'ancrage du processus dans la dynamique de planification locale ; les élus bénéficient ainsi d'une opportunité forte pour débattre des services d'eau et d'assainissement avec l'ensemble des acteurs et pour se construire une véritable légitimité sur le sujet.

Afin de pouvoir mener à bien ce processus, il convient d'être accompagné par un facilitateur externe,

dont la compétence et l'expertise sont reconnues et dont la légitimité provient du niveau national, ce qui le place en dehors du jeu local. Sa neutralité lui permet de faciliter des échanges parfois houleux et surtout d'être en mesure de porter un regard neuf et objectif sur les jeux d'acteurs en place.

Ce facilitateur doit disposer de compétences fortes en matière de médiation et d'animation, ainsi que d'une bonne expertise dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, afin de pouvoir approfondir, avec chaque catégorie d'acteurs, les enjeux techniques et les solutions les plus appropriées. Ce rôle peut donc se résumer en deux mots : médiation et expertise.

La posture attendue du facilitateur est d'être à l'écoute des acteurs locaux durant la phase de diagnostic. Ensuite, durant la phase de concertation pour l'élaboration de la stratégie, il doit, tout en restant à l'écoute de chacun, faire preuve

L'exercice de concertation

Un processus collectif d'apprentissage et d'appropriation

Le choix de la concertation, comme outil pour l'élaboration d'une stratégie municipale pour l'eau et l'assainissement, permet d'aboutir à une stratégie concrète, partagée et mobilisatrice.

Cette concertation permet :

- d'être à l'écoute des perceptions, des difficultés et des opportunités de chacun face aux services existants ;
- d'informer et de conduire une réflexion collective ;
- de mobiliser toutes les compétences locales ;
- d'accompagner un changement durable des comportements ;
- de garantir l'adhésion pour la mise en œuvre de la stratégie.

Le processus de concertation est aussi important que le document de stratégie en résultant car il joue un rôle pédagogique et collectif d'apprentissage, d'information et de réflexion, facilitant l'appropriation par tous et, tout particulièrement, par les populations.

En réunissant des acteurs de natures multiples et aux intérêts variés pour l'élaboration de la stratégie, une concertation bien conçue et adroitement conduite permet à ces acteurs de s'approprier progressivement la stratégie choisie et de participer à sa mise en œuvre, chacun à son niveau.



d'imagination, être force de proposition et apporter son expertise.

Les trois étapes du processus

Le processus d'élaboration d'une SMC se déroule en trois grandes étapes.

• **Première étape: la réalisation d'un diagnostic concerté et détaillé**, comprenant un volet socio-économique et un volet technique. Ce diagnostic vise à disposer d'une vision claire de la situation des infrastructures d'eau et d'assainissement à l'échelle municipale. Il prend en compte l'ensemble des pratiques des populations dans ces domaines, en portant l'accent sur les initiatives déjà déployées pour trouver des solutions locales adaptées, mais aussi sur les difficultés spécifiques aux différents quartiers ou aux différentes couches de la population. L'analyse des acteurs de l'offre et de la demande, et surtout l'écoute de leur perception du service et de leurs attentes est essentielle.

• **Deuxième étape: partage des éléments de diagnostic et débat** entre toutes les parties prenantes. La phase de diagnostic a permis d'identifier la diversité des acteurs intervenant dans la fourniture des services et des utilisateurs (la population).

Dans la plupart des villes, il n'existe pas de système unique pour l'eau et l'assainissement, mais une pluralité de systèmes, et donc d'intervenants. C'est pourquoi il est important pour la collectivité locale d'associer tous les partenaires concernés, les organisations de la société civile et les populations rassemblées au sein d'organisations de quartier mais aussi les opérateurs privés locaux, pour définir et mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins et aux capacités des populations. A l'issue de l'étape de diagnostic, il est essentiel

que ce dernier soit présenté et mis en débat publiquement, puis qu'il soit collectivement validé. Ce diagnostic partagé est la base sur laquelle chaque acteur se retrouve, qui lui permet d'identifier les défis à relever.

• **Troisième phase : définition de la stratégie d'intervention.**

Celle-ci exprime une vision claire et partagée par tous les acteurs en présence, de la situation d'approvisionnement en eau potable et en service d'assainissement sur le territoire municipal et les objectifs d'amélioration souhaités par tous. Elle précise les contributions attendues des uns et des autres pour la mise en œuvre de ces améliorations. Pour être opérationnelle, la stratégie inclut un plan d'action localisé, réaliste et programmé dans le temps. Ce plan d'actions, collectivement conçu et validé, vise à faciliter la complémentarité des efforts locaux et extérieurs, notamment sur le plan financier.

Un cadre souple pour l'innovation

Une stratégie municipale eau et assainissement n'est pas un cadre figé et trop détaillé qui empêcherait l'innovation et l'initiative. Au contraire, fruit du consensus dégagé par la concertation entre les différents acteurs, il s'agit d'un cadre d'orientation et de clarification qui permet à l'initiative et à l'innovation de s'épanouir avec des garanties suffisantes de pérennité. Initiative et innovation sont en effet deux facteurs déterminants pour répondre à l'évolution des modes de consommation et des niveaux de services de l'eau et de l'assainissement. Une stratégie est un outil qui permet d'anticiper le futur.

Christophe Le Jallé, pS-Eau

Félix Adégnika, PDM

Claude Baehrel, consultant pour le PDM

• www.pseau.org/smc/gv

Perspectives et suivi de la démarche

Poursuivre les efforts de capitalisation et de diffusion

Lors de l'évaluation finale du projet et à l'issue des ateliers de capitalisation des résultats, une forte demande est apparue pour appuyer la mise en œuvre de nouveaux plans d'actions, diffuser largement la méthodologie SMC, susciter d'autres villes à s'engager dans la démarche et encourager les partenaires des collectivités locales à intégrer la planification concertée dans leur projet de partenariat.

Les villes impliquées dans une démarche SMC ont connu des fortunes diverses. Dans tous les cas cependant, un fait demeure : les responsables et techniciens municipaux ont pris conscience des enjeux du secteur et ont initié des actions pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations.

Là où elle a été entreprise, la démarche SMC a abouti à une vision partagée des défis à relever, à la définition des niveaux et des qualités de services souhaités, à l'évaluation des ressources disponibles... Des documents de planification sectorielle à usages multiples, et sur lesquels s'accorde l'ensemble des parties prenantes, ont vu le jour. Portés par une organisation humaine dynamique et disponible, les objectifs ainsi définis ont été atteints en différents endroits.

Les plans d'actions élaborés à l'issue des concertations pour une couverture en services d'eau et d'assainissement des territoires communaux nécessitent la mobilisation de ressources financières, à

l'échelle de la commune, de l'intercommunalité, du pays ou à l'international.

Pour atteindre la cible 7c des Objectifs du Millénaire pour le Développement (réduire de moitié, le nombre de personnes qui n'ont pas accès au service d'eau potable et d'assainissement adéquat), plusieurs partenaires ont orienté leurs ressources vers le niveau local, jugé le plus pertinent.

Des ressources locales trop faibles

Mais les ressources locales disponibles pour l'eau et l'assainissement sont les budgets locaux, dont on connaît les faibles capacités. C'est aussi le tarif de l'eau, mobilisable seulement après la mise en service des ouvrages.

Des ressources importantes doivent donc être trouvées, au plan national, auprès du gouvernement central, à travers les fonds de transfert ou de projets particuliers comme l'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés) au Came-

roun ou le Programme spécial du Président au Niger.

Au niveau international, des ressources financières dédiées à l'eau et à l'assainissement sont mobilisables pour et par les collectivités locales. Les plus connues sont celles de la coopération décentralisée que la loi Oudin-Santini a dynamisée en France et les appels à propositions de la Commission européenne dédiés au secteur (Facilité ACP-UE pour l'eau, Appel à propositions pour les acteurs non étatiques...).

Les collectivités locales africaines ne sont pas suffisamment informées de ces opportunités ou n'ont pas toujours les capacités techniques et financières requises pour y répondre. C'est pourquoi leurs demandes d'appui concernent en particulier la veille informationnelle sur les opportunités de financement du secteur, la mise en contact avec des partenaires locaux, nationaux, africains et européens, ainsi que l'élaboration de dossiers de demande de financement. Le PDM ou le pS-Eau (qui

assure la mise à disposition d'informations et de contacts d'experts mobilisables sur son site ou à la demande) apportent également un appui et des conseils aux communes.

Depuis la fin du projet SMC, plusieurs plans d'actions de communes ont été financés et mis en œuvre, en partie ou presque entièrement, par ces différents moyens.

Il est vrai que les villes où le SMC a apporté des changements notables sont celles dont le premier magistrat a fait de cette question d'eau et d'assainissement une priorité et s'y est financièrement engagé. C'est le cas de Tahoua au Niger et de Rosso en Mauritanie. Mais des ressources locales, aussi minimes soient-elles, ont aussi été mobilisées à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) et à Ebolowa (Cameroun), ou dans le cadre du Programme spécial du Président à Tahoua.

Certains gouvernements ont alloué des crédits spécifiques à la mise en œuvre de plans d'actions et, en partenariat avec le PDM et le pS-Eau, les maires d'Abomey

Des effets positifs avérés

Suite à l'élaboration de stratégies municipales concertées pour l'eau et l'assainissement dans 15 villes africaines, le niveau de mise en œuvre est plus ou moins avancé selon les contextes. Le présent article rend compte de l'impact de ce processus dans deux villes d'Afrique de l'Ouest et du Centre : Dschang au Cameroun (SMC en 2006) et Tahoua au Niger (SMC 2007-2008).

Dans chacune des deux villes citées ici, l'exécutif municipal a su s'appuyer sur la stratégie et le plan d'action élaborés pour mobiliser les ressources aux niveaux national et international en vue d'améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement dans le territoire communal.

A Tahoua, à l'issue de l'élaboration de la stratégie, trois domaines prioritaires ont été retenus par les acteurs locaux et la municipalité :

- *Le renforcement des capacités institutionnelles municipales*, qui a permis de mettre en place un service municipal d'hygiène et d'assainissement, de former le personnel de la commune, les élus et les opérateurs de l'eau et de l'assainissement, mais aussi de sensibiliser les autres maires du Niger à l'intérêt de conduire une démarche de stratégie municipale concertée (financement de 37 500 € apporté par l'Alianza por el Agua, via le pS-Eau et la ville de Tahoua).

- *L'amélioration des infrastructures d'approvisionnement en eau potable* : dans ce domaine, des extensions de réseaux (29 km), 400 branchements sociaux, 27 bornes-fontaines et 6 puits modernes dans les villages satellites ont permis à près de 25 000 personnes d'accéder à l'eau, auxquelles il faut ajouter 3 500 élèves répartis dans 12 établissements scolaires raccordés au réseau. Ces réalisations, qui dépassent les objectifs

prévus à court terme, ont été possibles grâce à un partenariat entre la ville de Tahoua et la Société de patrimoine des eaux du Niger (SPEN), au soutien de l'ONG World Vision et du département de la Saône-et-Loire. Budget mobilisé : plus de 650 000 €.

- *L'amélioration des infrastructures d'assainissement* : installation de latrines publiques grâce au financement de l'AIMF, de l'Alianza por el Agua (via le pS-Eau), de l'ONG World Vision et de la ville de Tahoua, pour un budget de plus de 110 000 €. L'ensemble de la population, tant urbaine que rurale, voit ainsi ses conditions de vie progressivement s'améliorer. Des efforts restent à faire, en particulier en termes d'assainissement individuel ; le service municipal d'hygiène et d'assainissement sera, on l'espère, le garant de la poursuite du développement du service et de son amélioration.

A Dschang, à la suite du processus SMC, les principales priorités retenues par les acteurs locaux et la municipalité de la ville sont les suivantes :

- *mise en place d'un mode d'organisation communale* pour la gestion des ressources en eau, du service de l'eau et de l'assainissement ;

- *réhabilitation et construction de nouveaux ouvrages* communautaires d'AEPA dans certains quar-

tiers périphériques denses de la ville ;

- *dotation de la ville de moyens adéquats* pour assurer une gestion saine des excréta et des boues de vidange des fosses septiques.

La ville s'est appuyée sur la stratégie et le plan d'actions pour préparer des projets à la recherche d'un financement extérieur : 6 forages, 8 puits (dont 1 équipé d'une pompe à motricité humaine), 13 latrines dans les écoles, centres de santé et marchés et 4 mini-réseaux d'AEP dans les quartiers périphériques ont ainsi été élaborés. De plus, 9 mini-réseaux d'eau potable ont été réhabilités. Ces actions ont bénéficié à 30 000 habitants (un quart de la population) ainsi qu'à 5 000 écoliers et aux usagers et commerçants des marchés. D'un montant de 825 000 €, elles ont été conduites grâce à des moyens mobilisés par la ville de Dschang elle-même, avec l'appui de l'AIMF, de la ville de Nantes, de la région de Viterbo et de la commune de Vasanello en Italie, de la Banque Africaine de Développement, via le FEICOM, de la commune d'Aubenais en France, ainsi que de transferts de fonds de l'État camerounais.

De plus, le programme de coopération entre Nantes Métropoles et la ville de Dschang pour la période 2011 à 2015 met l'accent sur le renforcement des capa-

cités de la commune pour l'exploitation des infrastructures d'accès à l'eau et l'assainissement. La commune de Dschang a ainsi vu en 2011 la création d'une agence municipale de l'eau et de l'énergie chargée du suivi de l'entretien des ouvrages d'AEPA, la création de 20 comités de gestion de points d'eau dans le périmètre hors de la concession de la Camwater, la création des comités d'hygiène dans 10 établissements scolaires, l'ouverture dans le budget de la commune d'une ligne "entretien des points d'eau", l'instauration d'une réunion mensuelle de suivi et d'évaluation des activités des comités de gestion et d'hygiène.

Il est aussi intéressant de noter que malgré une alternance politique à la municipalité, les orientations inscrites dans la stratégie municipale concertée ont été reprises par la nouvelle équipe.

La démarche SMC est un outil qui facilite la prise de conscience, tant des maires que des autres acteurs locaux, de la diversité des besoins et des formes de services dans la construction d'une politique publique locale. C'est aussi un levier pour le développement territorial, puisqu'il apporte un soutien au renforcement de la décentralisation et au positionnement de la commune comme véritable maître d'ouvrage. Par l'exercice de la concertation, cette démarche fait émerger ou consolide des partenariats et une volonté de travailler ensemble entre tous les acteurs concernés (usagers, collectivité locale, sociétés d'eau, opérateurs locaux). Cet outil permet également à la municipalité d'acquiescer des capacités de négociation aux niveaux, local, national et à l'international. ●

Contacts

- Emmanuel Ngnikam, coordonnateur de ERA-Cameroun

- Amadou Ousmane, bureau d'études BERIA, Niger



(Bénin), de Bandundu (RDC) et de Rosso (Mauritanie), ont obtenu des financements de l'Union européenne.

La diffusion des enseignements

La démarche SMC insiste sur la participation, la concertation et la recherche permanente de consensus sur les orientations et les moyens requis. Des documents de capitalisation et les principaux enseignements du processus ont été édités sous forme de six guides (cf. page 15) à l'usage aussi bien des responsables et techniciens municipaux que de leurs partenaires et autres acteurs opérationnels du secteur.

Ces guides, dont le PDM et le pS-Eau assurent la diffusion à travers leurs réseaux et à l'occasion

des grands événements relatifs à l'eau et à l'assainissement, existent en versions française et anglaise, en édition papier et en format électronique. Il conviendrait que les associations nationales des pouvoirs locaux aient un stock suffisant d'ouvrages afin de les diffuser largement dans toutes les communes. Il importe en effet que les maires et leurs partenaires disposent d'informations suffisantes pour susciter leur intérêt à la méthodologie.

Des actions de sensibilisation ont été organisées à leur intention pour les encourager à s'engager. L'expérience de restitution faite au Niger en 2012 a connu un réel succès, notamment grâce aux témoignages portant sur les changements positifs induits.

Il convient donc, là où la démarche SMC a été expérimentée aussi bien que dans d'autres pays,

d'organiser des ateliers de restitution et de partage des enseignements. Il est préférable d'organiser ces ateliers sous la responsabilité de l'Association nationale des collectivités locales et de réunir autour des responsables municipaux, des représentants de toutes les catégories d'acteurs impliqués dans le développement local aux niveaux national, régional et local. Dans certains cas, les réunions peuvent se dérouler parallèlement aux sessions statutaires des associations nationales des pouvoirs locaux.

Par ailleurs, afin de disposer d'un nombre suffisant de personnes ressources pouvant appuyer les mairies qui décident de s'engager dans une démarche SMC, des sessions de formation doivent également être organisées à l'endroit des partenaires locaux sur la démarche méthodologique SMC,

en particulier sur l'utilisation des guides. De même, il importe de procéder, au profit des villes qui désirent s'engager, à une veille informationnelle sur les opportunités de financements et de mobiliser une équipe d'appui-conseil pour les assister dans leur effort de mise en œuvre des SMC.

Enfin, puisque la démarche SMC est portée par les collectivités locales et qu'elle permet de dégager une vision concertée des problèmes et des solutions, il est recommandé que cette approche soit intégrée aux projets de développement du secteur.

Félix Adégnika, PDM
Christophe Le Jallé, pS-Eau

Le niveau régional

Une échelle stratégique pertinente, mal prise en compte

Le programme SMC s'est intéressé à la problématique des petites villes qui constituent une « zone grise » et renvoie à de nombreuses problématiques sans solutions précises en matière de financement, de formation et d'appui-conseil. La région semble constituer une échelle d'intervention pertinente, parce qu'elle permet de mutualiser des services et des outils qui ne pourraient pas exister de manière durable au niveau de chaque petite ville ; et aussi parce qu'au niveau régional, les acteurs peuvent construire un échelon viable de coopération et de coordination.

Dans les petites villes, la gestion communautaire des services d'eau et d'assainissement montre souvent ses limites quand il s'agit de gérer des ouvrages complexes et d'offrir aux usagers des services plus "urbains" (service 24 h/24, branchement privé, etc.).

Dans le même temps, les petites villes n'ont pas la taille critique pour permettre aux maîtres d'ouvrages et aux exploitants d'accéder facilement aux ressources financières et humaines, ou pour intéresser les opérateurs qui interviennent en milieu urbain.

Dans la plupart des pays africains, deux tendances ont marqué le paysage institutionnel du secteur eau et assainissement au cours des dix dernières années : une décentralisation plus prononcée, incluant les services d'eau et d'assainissement ; et la mise en place d'ambitieux programmes d'investissement au niveau national. Les stratégies et

politiques publiques font donc aujourd'hui la part belle au niveau national et au niveau local sans qu'une véritable réflexion soit développée sur l'articulation entre les deux niveaux et sur l'intérêt d'un niveau intermédiaire.

Pourtant, lorsqu'on analyse le positionnement géographique typique des acteurs de l'eau et de l'assainissement dans un pays donné, on observe le plus souvent un paysage d'acteurs duquel se dégage clairement un "niveau régional", où les collectivités territoriales, les services techniques, le secteur privé et la société civile jouent un rôle prépondérant. Il s'agit d'un niveau intermédiaire entre le niveau central, où s'élaborent les politiques et stratégies, et le niveau local où l'enjeu est la fourniture des services.

Ce niveau régional, grand oublié des politiques publiques, offre pourtant une valeur ajoutée évidente sur quatre aspects principaux : la région correspond à une

échelle maîtrisable (de l'ordre d'un million d'habitants) ; c'est le niveau adéquat pour faire des économies d'échelle, notamment pour la gestion des petits réseaux d'adduction d'eau potable ; c'est le lieu pour articuler le local (et notamment le communal) et le national ; c'est l'échelle pertinente pour coordonner les acteurs non gouvernementaux.

Financement, appui-conseil, formation, des attentes fortes

Le travail mené dans le cadre du programme SMC dans trois régions d'Afrique de l'Ouest (Mopti au Mali, Brong Ahafo au Ghana, Centre-Est au Burkina Faso) met en évidence que les enjeux du niveau régional pouvaient se regrouper en trois grandes familles.

En premier lieu, c'est l'accès au financement qui pose problème. Les collectivités locales investissent très peu dans l'eau et l'assainisse-

ment car leur capacité d'autofinancement sont réduites. Les dotations de fonctionnement des services déconcentrés demeurent très faibles, ce qui les empêche d'intervenir en dehors du cadre des projets. Les banques ne s'impliquent pas du tout dans le financement du secteur, malgré le fait que certains exploitants sont en bonne santé financière. Enfin, les coûts de fonctionnement varient fortement d'une petite ville à l'autre et, sauf exception, il n'existe pas de solidarité organisée à l'échelle régionale.

De manière générale, l'appui-conseil constitue également un enjeu majeur. D'une part, il existe un énorme besoin d'appui en direction des exploitants locaux, pour accélérer leur professionnalisation, pour assurer un minimum de régulation et pour faire du *benchmarking* sur l'ensemble des petites villes. Sur l'eau potable autant que sur l'assainissement et l'hygiène, les communes expriment un besoin non moins



TABLEAU 2

ENJEUX	IDÉES DIRECTRICES
Accès au financement	<ul style="list-style-type: none"> . Créer des fonds de solidarité entre exploitants pour faire face aux coups durs et tenir compte de l'existence de collectivités de petite taille . Rendre disponible aux collectivités locales des outils financiers (fonds souples) qui leur permettent de prendre en charge l'investissement . Mieux répartir les fonds au niveau régional (notamment coopération décentralisée) et éviter les communes orphelines
Appui conseil aux exploitants et maîtres d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> . Mettre en place des dispositifs d'appui conseil en s'inspirant de ce qui existe dans la sous-région (STEFI au Mali, BCC au Niger, etc.) . Rapprocher les services techniques des communes de manière durable, en budgétisant cette activité dans leur fonctionnement . Adapter les profils des agents des services techniques et leur fournir des outils adaptés à leurs nouvelles missions auprès des collectivités
Formation	<ul style="list-style-type: none"> . Investir les cadres de concertation existants (au niveau régional) pour orienter l'offre de formation en direction des communes orphelines . Harmoniser les modules de formation et définir des parcours coordonnés et cohérents pour les élus, les exploitants, les services techniques . Mutualiser les ressources en matière de formation (projets) et mieux organiser l'offre de formation à l'échelle régionale

TABLEAU 1

Communes	Maîtriser les compétences transférées récemment par l'Etat, face auxquelles elles se considèrent comme démunies, faute de ressources humaines.
Exploitants	Bénéficier d'un appui permanent sur tous les aspects de l'exploitation : techniques, mais aussi financiers (compte d'exploitation) et administratifs.
Services techniques déconcentrés	Faire face à leurs nouvelles missions (en termes d'outils et de ressources humaines) et notamment l'appui aux collectivités locales.
Acteurs régionaux	Améliorer la coordination effective des actions menées au niveau régional, qu'il s'agisse des investissements ou des aspects transversaux.
ONG	Obtenir une meilleure reconnaissance de la nécessaire articulation entre les interventions de l'Etat et les interventions des ONG.

considérable ; ce besoin est accentué par la rotation régulière des équipes municipales. Quant aux services techniques, ils nécessitent eux aussi un appui pour développer de nouveaux outils et adapter leurs ressources humaines aux nouvelles demandes.

Au delà de l'appui-conseil, c'est la formation qui constitue un enjeu fondamental. Même si l'offre existe dans ce domaine, elle souffre de lacunes. Elle est décalée par rapport aux besoins (surtout ceux des communes et des exploitants), mal coordonnée sur le plan régional

(trop d'offres sur trop peu de thèmes), très mal répartie dans le temps (parce que trop liée aux projets et programmes) et aussi très mal répartie sur le plan géographique (communes orphelines).

Cette situation, illustrée par le tableau 1, conduit à des attentes fortes des grandes catégories d'acteurs régionaux.

Des pistes d'action testées avec succès

Le guide SMC 2, *Créer une dynamique régionale pour améliorer les services locaux d'eau potable et d'assainissement dans les petites villes africaines*, propose deux outils pour mieux explorer les potentialités de l'échelle régionale :

- une méthode de diagnostic des services d'eau potable et d'assainissement à l'échelle d'une région, suivant un processus inclusif de tous les acteurs et qui débouche

sur une stratégie régionale. Cette méthode a été testée avec succès dans les trois régions concernées par ce volet du programme SMC ;

- des exemples d'actions spécifiques qui peuvent être menées à l'échelon régional, dont certaines ont déjà été testées dans certains pays (c'est le cas des fédérations d'associations d'utilisateurs au Sénégal ou au Burkina Faso, des systèmes de suivi technique et financier au Mali et au Niger, etc.).

Il serait trop long de détailler ici les outils de diagnostic et les fiches actions contenus dans le guide vers lequel nous renvoyons le lecteur. Résumons simplement (cf. tableau 2) les idées de base sur lesquelles sont construites les actions proposées, pour chacun des trois axes qui nous ont permis de décrire les enjeux et attentes...

Bruno Valfrey, Hydroconseil

• www.pseau.org/smc/pv

La filière assainissement

Un secteur clé trop souvent négligé

Le manque d'assainissement et d'hygiène, souvent associé à un approvisionnement en eau de mauvaise qualité, impacte fortement la santé publique dans les pays en voie de développement. Même si les bénéfices de l'assainissement sont nombreux et connus, la prise de conscience de l'importance de cet enjeu progresse lentement. Dans le cadre des démarches SMC, l'assainissement n'était pas a priori perçu comme une priorité par les décideurs locaux, ce n'est qu'à l'issue du diagnostic qu'ils ont pris conscience de l'ampleur du défi.

L'assainissement, tel qu'il a été pris en compte dans le cadre du programme SMC, concerne exclusivement la question des excréta et des eaux usées chez les habitants, dans les lieux publics ou commerciaux, mais aussi d'origine artisanale ou industrielle. Dans les contextes considérés par le programme SMC (petites villes et villes secondaires), l'assainissement non collectif est prépondérant même si de plus en plus de villes secondaires, confrontées à un processus d'urbanisation accéléré, voient aussi se développer des systèmes collectifs.

Comprenant bien le rôle qu'ils peuvent jouer vis-à-vis de l'assainissement collectif, les pouvoirs publics ont plus de mal à percevoir leur responsabilité vis-à-vis de l'assainissement non collectif. Or leur responsabilité est bien de répondre aux besoins de l'ensemble de leurs habitants et donc d'envisager la complémentarité entre les diverses formes d'assainissement sur leur ter-

ritoire pour répondre à la diversité des contextes et des besoins. Et quelles que soient les options retenues, l'assainissement n'est pas qu'affaire d'égouts et de latrines ! C'est une chaîne d'actions et d'acteurs que l'on peut décomposer en trois maillons, chacun constituant un enjeu spécifique faisant appel à des interventions adaptées :

- *le maillon amont* vise à développer l'accès des populations à des installations sanitaires ;
- *le maillon intermédiaire* traite de la collecte et de l'évacuation des rejets ;
- *le maillon aval* concerne le traitement et éventuellement la valorisation des effluents (tant la partie liquide pour l'irrigation, que la partie solide et les nutriments qu'elle contient, pour la fertilisation des cultures).

Au début des années 2000, le programme "Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain", coordonné par le pS-Eau, avait notamment permis à 20

équipes de recherches d'aboutir ensemble à ces conclusions : la demande sociale pour l'assainissement existe mais elle est latente et doit être stimulée ; l'assainissement est une chaîne qui doit être traitée de manière intégrée ; il représente un marché économique dynamique impliquant des entrepreneurs locaux ; enfin, le développement de service d'assainissement doit se baser sur des stratégies élaborées au niveau municipal et impliquant les différents acteurs.

Des outils spécifiques à l'assainissement

Sur la base de ces leçons, le PDM et le pS-Eau ont été très attentifs à ce que le programme SMC prenne bien en compte l'assainissement dans chacune de ses composantes.

Dans les villes secondaires, cette question, qui a priori n'était pas une priorité pour les respon-

sables des villes concernées, a été traitée dans la phase de diagnostic avec autant d'attention que l'approvisionnement en eau potable. Dans tout les cas, les diagnostics ont mis en évidence la gravité de la situation en termes d'assainissement et la nécessité de s'en préoccuper. Toutes les stratégies élaborées ont donc bien pris en compte ce secteur. Quant à la composante relative aux petites villes, qui insiste sur l'approvisionnement en eau potable, elle n'a pas non plus oublié l'assainissement.

De plus, parmi les six guides produits (cf. page 15), trois ont été spécifiquement consacrés à l'assainissement.

- *Le guide n° 4, Choisir les solutions techniques adaptées pour l'assainissement liquide*, vise à accompagner les maîtres d'ouvrages locaux et leurs partenaires dans l'identification des technologies d'assainissement les mieux adaptées aux différents contextes de leur localité.



• **Le guide n° 5, *Gérer les toilettes et les douches publiques*** présente les différentes modalités de gestion envisageables pour les toilettes et les douches partagées dans les établissements scolaires, les lieux publics marchands, les centres de santé et dans les quartiers défavorisés.

• **Le guide n° 6, *Financer la filière assainissement***, s'adresse à un public de non-spécialistes (ni de l'assainissement, ni de la finance) afin de lui permettre de mieux appréhender les modalités de financement de la filière assainissement.

Enfin, dans le cadre du volet « formation » du programme SMC, 9 fiches parmi les 19 étaient relatives à des métiers de l'assainissement (maçon, gérant de blocs sanitaires, responsable d'un service technique municipal, agent d'hygiène, animateur, exploitant de réseau d'assainissement, membre d'un comité de gestion d'un mini-réseau, vidangeur mécanique,

vidangeur manuel). Une analyse de l'offre de formation et des besoins en termes de renforcement des capacités pour ces métiers a été réalisée (cf. page suivante). Ce travail sur les métiers a notamment inspiré le projet Sani Tsapta sur les métiers de l'assainissement, mis en œuvre par le Rail et le réseau Projection grâce au soutien du SIAAP et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Sensibilisation et planification

Les enseignements du volet assainissement du programme SMC profitent d'abord à l'appui-conseil fourni par le pS-Eau à ses membres : les acteurs du développement des services d'assainissement au Sud et leurs partenaires de la coopération décentralisée et non gouvernementale. En 2012, des ateliers sur l'assainissement ont été

organisés à Paris et à Lyon. Plusieurs autres sont prévus en 2013, ainsi que des interventions dans différents cycles de formation.

Le document *"Intervenir pour l'assainissement dans les pays en développement: les questions essentielles pour des services durables"*, se base sur les enseignements du programme SMC et en fait une excellente synthèse.

Les enseignements de la thématique "assainissement" du programme SMC ont connu une large diffusion, notamment lors du Forum mondial de l'eau de Marseille, puisque le pS-Eau, qui co-coordonnait la "Priorité pour l'action" assainissement aux côtés de l'International Water Association (IWA), a plus particulièrement animé la réflexion sur la planification de l'assainissement.

Des sessions sur la planification de l'assainissement ont été présentées lors des forums Africités, Africasan, ou lors du Congrès de l'Asso-

ciation africaine de l'eau. Le pS-Eau poursuit une veille sur les démarches de planification de l'assainissement mises en œuvre par les différents acteurs à travers le monde, grâce à des échanges réguliers et des visites de terrain, dans le cadre de l'Urban Sanitation Initiative de l'IWA. Il soutient également l'élaboration de "lignes directrices" pour la planification de l'assainissement intitulées "Sanitation 21", portées par l'IWA et le centre de recherche suisse EAWAG-SANDEC.

Enfin, lancé par le pS-Eau en 2012, le programme de recherche-capitalisation *"Choisir et mettre en œuvre les services d'assainissement par mini-égouts"*, prolonge les enseignements du programme SMC.

Jean-Marie Ily, Christophe Le Jallé,
Denis Désille, pS-Eau

L'eau et l'assainissement, une grande diversité de métiers

Quelles offres de formation pour répondre à quels besoins ?

Le secteur de l'eau et de l'assainissement comporte une très grande diversité de métiers, que ce soit pour la planification et la réalisation d'infrastructures ou pour la gestion des services. Certains métiers sont apparus récemment pour répondre aux évolutions du secteur. D'autres sont essentiels pour le bon développement du secteur et la fourniture de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ce sont ces métiers, à la fois émergents et « historiques », que le programme SMC a questionnés, du point de vue des compétences à renforcer et des offres de formation disponibles.

La composante "Adaptation des formations pour répondre aux nouveaux besoins des métiers eau et assainissement urbains" du programme SMC a été mise en œuvre en trois grandes étapes. Tout d'abord, à partir d'un travail d'identification de l'ensemble des métiers et responsabilités existants dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, une sélection de 19 métiers, considérés comme stratégiques, a été établie. Ces métiers ont ensuite fait l'objet d'une caractérisation précise à partir d'enquêtes de terrain conduites dans neuf pays concernés par le programme SMC. Les difficultés récurrentes auxquelles les acteurs sont confrontés dans leurs métiers, ont permis de dresser un état des lieux sur les besoins de renforcement des capacités. Enfin, l'offre de formation africaine a fait l'objet d'une analyse pour apprécier dans quelle mesure elle est en capacité de répondre à ces besoins.

Parmi les métiers retenus dans le cadre de l'étude, apparaissent deux grands groupes. D'une part les métiers d'encadrement (au nombre de 3) qui désignent des personnels à forte qualification et bénéficiant souvent d'une expérience

significative. D'autre part, les métiers techniques (au nombre de 16) qui regroupent des profils ayant une expertise spécifique, directement liée à la réalisation d'infrastructures ou à la fourniture de services ciblés. Dans cette seconde catégorie, on distingue les métiers de la construction, de la production, de l'exploitation, de l'animation, de la vidange et enfin des métiers dits de "proximité".

Formations pour l'organisation et la fourniture des services, des lacunes à combler

Chacun de ces 19 métiers a fait l'objet d'une caractérisation précise, détaillant sous forme de "fiche de poste" les responsabilités associées, les qualifications requises, les activités à conduire et les difficultés classiquement rencontrées. Ce qui a permis d'établir, pour chaque métier, un plan de formation pédagogique apte à combler les manques de compétences les plus courants.

Un échantillon de 27 organismes de formation présents sur l'ensemble du continent africain a été étudié. Cet échantillon a regroupé

des organismes de formation supérieure, des organismes de formation technique, la formation disponible au sein des sociétés d'eau et la formation dispensée par les ONG. L'étude s'est intéressée aux formations initiales comme aux formations continues, aux pays francophones comme aux pays anglophones.

De manière globale, on retient que l'offre de formation existante en Afrique est très performante pour l'acquisition de compétences techniques. Elle présente en revanche des faiblesses pour l'acquisition de compétences à caractère organisationnel, économique et social. En particulier pour les métiers d'encadrement, l'offre de formation semble insuffisante pour l'acquisition de compétences en matière de planification, de montages financiers et de relations avec les usagers. De même, pour les métiers techniques, l'offre de formation disponible paraît ne pas répondre de manière satisfaisante au renforcement des compétences en matière de gestion financière, de gestion des risques sanitaires et environnementaux, et de relations avec la clientèle.

Il est vrai que des aménagements de programmes pédagogi-

ques ont vu le jour ces dernières années pour répondre aux évolutions récentes du secteur de l'eau et de l'assainissement. Néanmoins, il apparaît nécessaire de poursuivre la mise en adéquation des contenus pédagogiques avec la réalité des missions exercées par les professionnels du secteur : répondre à ce défi nécessite plus de concertation aux niveaux locaux entre tous les acteurs afin de réaliser un diagnostic fin des attentes et besoins des professionnels, et par un décloisonnement entre les acteurs de la formation initiale et de la formation continue.

Par ailleurs, force est de constater une inégale répartition de l'offre de formation sur le continent africain : si l'enseignement à distance peut y remédier partiellement – notamment pour les cadres et les techniciens – on se heurte encore aux problèmes du financement. Des approches et formats sont donc sans aucun doute à inventer, associant formateurs, professionnels, collectivités locales et services techniques publics.

Cette étude a été réalisée pour fournir du matériel pragmatique et détaillé et pour alimenter ainsi les réflexions des personnes et institutions qui souhaitent accompagner les évolutions du secteur. Les résultats de cette étude sont destinés à tous les acteurs désireux d'optimiser leur offre de formation et d'accompagner des métiers de l'eau et de l'assainissement en Afrique. ●

Denis Désille, Claude Baehrel,
Emmanuel Ngnikam, Emile Temgoua,
Jean-Marie Ily

• www.pseau.org/smc/formation

GUIDE N° 1

Elaborer une stratégie municipale concertée pour l'eau et l'assainissement dans les villes secondaires africaines

Les villes secondaires africaines, d'une taille comprise entre 30 000 et 300 000 habitants environ, sont confrontées aux défis de développement et de gestion pérenne des services d'eau et d'assainissement. Une telle responsabilité implique une connaissance précise des besoins et enjeux locaux du secteur, ainsi qu'une vision pragmatique en termes de modalités d'intervention et de priorités d'actions. Destiné aux élus et agents municipaux, ce guide propose une méthodologie étape par étape allant du diagnostic jusqu'à la formulation de la stratégie, en mettant l'accent sur la concertation avec toutes les parties prenantes.

Ce guide est le fruit d'un travail d'expérimentation mené sur 15 villes « secondaires » africaines : Dschang, Ziguinchor, Koudougou, Abomey, Tahoua, Ebolowa, Rosso, Louga, Dolisie, Bandundu, Grand Bassam, Masaka, Moshi, Nyeri, Debre Birhan.

GUIDE N° 2

Créer une dynamique régionale pour améliorer les services locaux d'eau potable et d'assainissement dans les petites villes africaines

Les petites villes du continent africain, dont la taille varie de 3 000 à 30 000 habitants, présentent des caractéristiques spécifiques, intermédiaires entre le milieu rural et le milieu urbain : trop petites pour bénéficier des opportunités propres aux grands centres urbains, notamment en termes de compétences pour le développement et la gestion des services, elles sont en même temps trop grandes pour être adaptées aux approches communautaires prédominantes dans les zones rurales. Ce guide propose une méthodologie pour construire une stratégie régionale pour l'eau et l'assainissement. Il fournit également des pistes d'actions pour faciliter l'accès aux financements et mobiliser les besoins d'expertise en appui-conseil et en formation à destination des collectivités locales et des exploitants des services.

Rédigé par Hydroconseil, le guide n° 2 est le fruit d'un travail mené sur le terrain dans les régions du Brong Ahafo au Ghana, du Centre-Est au Burkina Faso et de Mopti au Mali.

GUIDE N° 3

Analyser la demande des usagers – et futurs usagers – des services d'eau et d'assainissement dans les villes africaines

Conçu pour optimiser l'allocation des ressources financières et favoriser l'équité entre usagers face à des services publics de l'eau et de l'assainissement, ce guide fournit aux décideurs et acteurs de développement des clés de compréhension et des outils d'intervention pour mener à bien des analyses de la demande à la fois rigoureuses et pragmatiques.

Cette publication a été réalisée par Gilles Roger.



GUIDE N° 4

Choisir les solutions techniques adaptées pour l'assainissement liquide

Complémentaire des guides n° 1 et 2, ce guide n° 4 vise à accompagner les maîtres d'ouvrages locaux et leurs partenaires dans l'identification des technologies d'assainissement les mieux adaptées aux différents contextes de leur localité. Dans sa première partie, le guide présente un cheminement de réflexion et une série de critères à renseigner, qui aideront le lecteur à caractériser chacune de ses zones d'intervention pour en déduire ensuite les solutions techniques les plus appropriées. La seconde partie du guide propose des fiches techniques précisant de manière synthétique et pratique les caractéristiques technico-économiques, le principe de fonctionnement ainsi que les avantages et inconvénients de 29 options technologiques d'assainissement parmi les plus répandues en Afrique subsaharienne.

Ce guide a été rédigé en collaboration avec le GRET.



→ Ces guides sont disponibles en versions anglaises et françaises sur : www.pseau.org/smc/guides

GUIDE N° 5

Gérer les toilettes et les douches publiques

La construction de blocs sanitaires partagés ne pose pas de problème technique majeur mais leur gestion reste trop souvent problématique. Cela explique le constat fréquent de blocs sanitaires en mauvais état de fonctionnement, sales et que les usagers n'utilisent pas correctement. Dans ce contexte, les blocs sont peu à peu délaissés et la pratique de défécation en plein air se développe – avec tous les risques sanitaires, environnementaux et sociaux que cela entraîne.

Cet ouvrage présente donc les différentes modalités de gestion envisageables pour les toilettes et les douches partagées dans les établissements scolaires, les lieux publics marchands, les centres de santé et dans les quartiers défavorisés. Sont examinés les principes à respecter et les options possibles pour garantir une gestion performante et pérenne des blocs sanitaires publics. Il ne prétend ni poser toutes les questions, ni fournir toutes les réponses, mais il apporte les éléments essentiels qui permettront aux décideurs locaux de prendre les décisions adéquates pour fournir un service d'accès à l'hygiène et l'assainissement dans les lieux publics.

Ce guide est le fruit d'une collaboration entre le pS-Eau et UrbaConsulting.

**GUIDE N° 6**

Financer la filière assainissement

Ce guide a pour objectif de permettre d'appréhender et comprendre les modalités de financement de la filière assainissement. Une première partie du guide présente pour chaque maillon de la filière (accès, évacuation et traitement), un inventaire détaillé de l'ensemble des charges à recouvrir : investissement, fonctionnement, renouvellement, études et mesures d'accompagnement. Une deuxième partie compare, pour chaque maillon et selon les ouvrages et dépenses à financer, les sources de financement envisageables, et leurs modalités de mobilisation et d'affectation à mettre en place à destination des bénéficiaires.

Ce guide a été rédigé par le pS-Eau et Hydroconseil.



→ Ces guides sont disponibles en versions anglaises et françaises sur : www.pseau.org/smc/guides

**Programme Solidarité Eau**

32, rue le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 71

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteurs en chef :
Christophe Le Jallé
Céline Noblot

Ont participé à ce numéro :

- . Christophe Le Jallé (le-jalle@pseau.org)
- . Denis Désille (desille@pseau.org)
- . Jean-Marie Ily (ily@pseau.org)
- . Félix Adégnika, PDM (adegnika@yahoo.fr)
- . Claude Baehrel (claud@ciebaehrel.com)
- . Emmanuel Ngnikam, ERA-Cameroun (emma_ngnikam@yahoo.fr)
- . Amadou Ousmane, BERIA, Niger (amadouousmane80@yahoo.fr)
- . Bruno Valfrey, Hydroconseil (valfrey@hydroconseil.com)
- . Emile Temgoua, CMV, Cameroun

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Panoply